

Commune de Saint Jean de Beauregard

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 8 mars 2021 -

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 10 Représentés : 1 Votants : 11
Date de la convocation : 3 mars 2021 Date de la séance : 8 mars 2021
Étaient présents : François FRONTERA, Maire, François de CUREL, 1^{er} Adjoint, Franck COUTURIER, 2^{ème} Adjoint, Jean-Luc TOURDJMAN, Laurent SCHWARTZ, Florence HUTIN, Claire MARANDON, Véronique de GUITAUT, Sabine ROYANT, Gérard BOUSQUET, Conseillers Municipaux
Étaient absents représentés : Murielle GALÉAZZI a donné procuration à Franck COUTURIER
Secrétaire de séance : Jean-Luc TOURDJMAN Président de séance : François FRONTERA

Le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par l'article L2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire ouvre la séance le 8 mars 2021 à 19h. Il procède à l'appel nominatif des présents.

En vertu de l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose de voter le huis-clos de la séance qui est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Monsieur TOURDJMAN accepte de tenir un compte rendu des débats et délibérations.

Procès-verbal de la précédente séance : Monsieur le Maire résume les points principaux du compte-rendu de la séance précédente qui ne donne lieu à aucune observation. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Décisions du Maire :

- ✓ 3/03/2021 Contrat de Prestation ACITI (Agence de Conseil en Innovation pour des Territoires Intelligents) - Accompagnement sur la maîtrise des consommations de fluides - 2021-2022 au minimum

2021-03/03 Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) - Programme 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est éligible à la DETR 2021 et propose de réaliser les opérations suivantes : « Rénovation bâtiments publics communaux », à savoir pour l'ancienne Maire-École, les fenêtres et volets, pour la Maire, l'ancienne Mairie-École et la Salle Communale (servant de restaurant scolaire), la chaudière en fin de vie.

Plan de financement :	Coût :	22 033.86 euros HT
	Subvention DETR à 50% :	11 016.93 euros
	Auto financement communal :	13 503.05 euros TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le projet, le plan de financement et sollicite une subvention au taux maximum soit 50% au titre de la DETR 2020.

2021-03/04 Amende de Police - Demande subvention rénovation des panneaux de signalisation sur l'ensemble de la commune

Monsieur l'Adjoint au Maire expose aux membres du Conseil municipal que notre commune peut prétendre bénéficier de la dotation relative à la répartition des amendes de police à l'effet de l'aider à financer des travaux afférents à la circulation et à la sécurité routière.

Il propose donc de solliciter cette aide auprès du Département pour le projet suivant : le changement de l'ensemble des panneaux de signalisation routière d'une part afin d'être conforme à la réglementation en vigueur et d'autre part pour renouveler les panneaux existants devenus très vétuste.

Plan de financement : Coût : 10 277.51 euros HT
Subvention à 80% : 8 222.01 euros
Auto-financement communal : 4 111.00 euros TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le projet, le plan de financement et sollicite une subvention au taux maximum soit 80% au titre de la répartition du produit des **Amendes de Police** du Conseil Départemental de l'Essonne.

Points divers (hors Ordre du Jour) :

* Point sur le dossier « Révision du PLU » : l'Adjoint à l'urbanisme précise être en attente d'informations de notre prestataire, du PNR, de la DDT et promet une concertation sur ce dossier dès que l'ensemble des conditions seront réunis pour cela...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h33.

Signatures :	François FRONTERA	François de CUREL	Franck COUTURIER
Murielle GALÈAZZI	Jean-Luc TOURDJMAN	Laurent SCHWARTZ	Florence HUTIN
Claire MARANDON	Véronique DE GUITAUT	Sabine ROYANT	Gérard BOUSQUET